

Rumeur et légende urbaine : du ouï-dire au message numérique.

Martine Roberge, *De la rumeur à la légende urbaine*, 2010.

Par Pierre-Olivier Weiss



« Il paraît que la margarine est cancérigène », « le grand frère de

machin m'a dit que... », « il paraît que la masturbation rend fou », « il y a des alligators albinos dans les égouts de New York ». Les rumeurs et légendes urbaines s'immiscent insidieusement dans les discours quotidiens, à tel point que nous n'y prêtons plus tellement attention. À l'heure où apparition et propagation des légendes urbaines sont désormais presque simultanées — notamment avec l'arrivée d'Internet —, l'ouvrage de Martine Roberge rend compte, de manière magistrale, de la longue portée de ce type de mythologie populaire. Ces discours à première vue anodins n'en laissent pas moins apparaître un sens caché pour celui ou celle qui cherche. Selon Martine Roberge, « étudier la rumeur, c'est accorder une importance scientifique à un phénomène langagier vécu sur une base quotidienne » (p. 101). Mais empoigner la rumeur est un exercice complexe car « on croit la saisir et elle est déjà ailleurs » (p. 4).

Grâce à l'appui de plusieurs auteurs spécialistes de la question, Martine Roberge nous livre une analyse méthodique et pertinente du phénomène rumoral. L'auteure, au fil des différentes parties de l'ouvrage, élabore scientifiquement une définition possible de la rumeur (énoncé) en la reliant à la légende urbaine (récit) qui, toutes deux, ont une fonction sociale semblable (véhicule de messages, énoncé de croyance) et appartiennent au même cycle de récits, le plus souvent oral,

dans lesquels l'énonciation prime sur le contenu. En faisant référence aux travaux de Rouquette (1975, 1994), Morin (1970), Kapferer (1995) ou encore Gritti (1978), Martine Roberge suggère que l'élaboration d'une définition réside dans une séparation des différents aspects du phénomène : sa nature (phénomène social), son fonctionnement (d'individu à individu), sa fonction sociale (remédier à un besoin insatisfait d'information d'un groupe en extériorisant des craintes). Roberge se rallie à la position des folkloristes ethnologues. La rumeur se nourrit de la transgénéricité textuelle : elle glisse d'un genre à l'autre, du « memorate » au « fabulate »¹ (Du Berger 2006, p. 18).

Dans l'optique de construire une typologie de la rumeur Martine Roberge met en avant la perception de l'analyste et celle de l'utilisateur de ce fait de folklore vivant. La rumeur se propage par contagion et les nouveaux moyens de communication (Internet, les réseaux sociaux...) représentent de puissants systèmes de diffusion. Cette recherche s'inscrit bel et bien dans le contexte actuel — en rajeunissant les théories antérieures de Knapp² et Gritti³ — dans lequel les moyens de relayer l'« information » sont littéralement décuplés. En dépassant les typologies de Knapp (1944) et de Gritti (1978), Roberge donne à voir une fonction informative rumorale très prégnante. L'auteure aboutit à une taxinomie — essentiellement axée sur la fonction sociale de la rumeur — en sept catégories (préventive, médiatrice, dénonciatrice, ludique, informative, temporairement mobilisatrice et thérapeutique). Son analyse permet de dégager la dominante fonctionnelle selon le message livré. Dans cette perspective, chaque message possède une fonction bien déterminée — qu'il est possible de faire émerger — selon le public qui est censé le recevoir ainsi que l'idée qu'il cherche à véhiculer. On pourrait reprocher à l'auteur cette catégorisation largement portée sur la fonction sociale de la rumeur en ce sens que cette dernière sert parfois des fins politiques ou encore des fins économiques⁴.

Sur le plan méthodologique, l'auteure effectue une vaste enquête de type ethnographique, incluant un traitement qualitatif des données (entrevues avec questionnaire fixe et corpus de rumeurs) en sélectionnant la fréquence des mentions de rumeurs dans les ouvrages classiques ainsi que dans des consultations informelles. Ce que l'on peut regretter réside dans le fait que l'échantillonnage par rapport au pourcentage de la population n'apparaît pas. L'auteur justifie ce parti pris en montrant que la croyance semble moins fonction de l'âge que de la personnalité des individus et de leurs expériences singulières. Son enquête — d'où ressortent dix-sept catégories de rumeurs illustrées par des exemples — contredit le caractère dynamique de la rumeur (existence de relais passifs). La retransmission de la rumeur est surtout provoquée par un besoin ludique purement phatique de remplir les vides dans les conversations. Après avoir effectué un premier balayage en classant les rumeurs recueillies, Martine Roberge propose ensuite de les

confronter à un corpus de légendes urbaines constitué spécialement pour cette enquête. La comparaison des deux corpus met en lumière des thèmes récurrents et des archaïsmes qui témoignent de la « présence d'une forme culturelle stable qui plonge ses racines dans la mémoire collective et qui alimente une certaine conception des rapports sociaux » (Rouquette 1994, p. 20). Par l'opposition binaire entre l'ici et l'ailleurs, l'idéal-type de la rumeur peut désormais être apposé : la rumeur « mobilise ses armes contre l'envahisseur venu d'ailleurs jusqu'à celui qui s'est infiltré sous un déguisement dans la matrice protectrice. Son message en est un de protection, de méfiance et de vigilance » (Roberge, 2010, p. 72).

Le dernier chapitre de l'ouvrage a pour dessein de dégager la structure narrative (analyse structurale) ainsi que le message (analyse sémiologique). Roberge nous révèle une construction tripartite de la rumeur : pôle, action, expansion directe ou indirecte. Les énoncés de croyance sont explorés en profondeur par une mise en équation, et ce, dans le but de faire apparaître la complémentarité des termes. Le discours des rumeurs aurait pour objectif d'attirer l'attention sur les états et les comportements, c'est-à-dire le prescrit et l'interdit. En élaborant des carrés sémiotiques, Martine Roberge fait un retour sur la fonction sociale des rumeurs qui traduit un des éléments primordiaux du discours. La rumeur possède bien un sens caché, et c'est en se plongeant dans les dimensions métaphorique et métonymique du discours rumoral qu'il est possible d'aborder le sens profond qui se dissimule derrière des énoncés a priori anodins. L'imaginaire contenu dans la rumeur fonctionne selon une logique rigoureuse et esquisse un véritable langage symbolique qui exprime tout à la fois les angoisses, les attentes et les fantasmes de la société. Il faut entendre par *langage symbolique* un système de communication qui utilise les symboles pour s'exprimer. Les rumeurs et légendes urbaines ne peuvent pas exister sans une expression symbolique.

Préventif⁵, interprétatif ou incitatif, le discours de la rumeur structure le quotidien des individus. Ce discours traduit une vision du monde propre à un groupe sur un sujet donné (cohésion du groupe). En ce qui concerne l'heuristique, la richesse et la contemporanéité de l'ouvrage, Martine Roberge, sans jamais être simplificatrice, permet au chercheur averti tout comme au lecteur profane d'y trouver son compte. D'une part, l'aspect scientifique, c'est-à-dire son intense travail de terrain ethnographique, montre une avancée dans la manière d'aborder les rumeurs et légendes urbaines. Martine Roberge fait preuve d'un important travail de synthèse tout au long de son analyse en mettant en présence les différents spécialistes des questions rumorales, ainsi que le point de vue des individus ordinaires. D'autre part, la lecture du corpus établi amuse, fait parfois sourire, mais surtout nous stimule. L'analyse théorique de l'auteure et la volumineuse enquête de terrain montrent que la rumeur, transmise par le bouche-à-oreille, est un discours

cachant un sens profond. L'apport essentiel de l'auteure se situe dans la réactualisation des mécanismes de la rumeur. En effet, Martine Roberge dépasse les analyses de Kapferer (1995) et Morin (1970) qui décrivent l'acquisition des rumeurs par le bouche-à-oreille, par ouï-dire. Sa méthodologie, consistant à élaborer et analyser un répertoire de rumeur et légendes urbaines trouve son originalité dans la mise en rapport de ces deux types de phénomène. En effet, Roberge met en lumière les mécanismes qui permettent ce subtil glissement d'une rumeur à une légende urbaine tout en montrant leur portée sociale. On a bien le sentiment dans cet ouvrage que l'auteure a le désir de réhabiliter le terme de légende urbaine au discours très symbolique.

Si l'on admet pour vrai que « l'être humain serait incapable de vivre sans action narrative » (p. 99), tout laisse à penser que les rumeurs et autres légendes urbaines vont continuer de courir longtemps...

Martine Roberge, *De la rumeur à la légende urbaine*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2010.